



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Question au Gouvernement n° 1593

Texte de la question

HÔPITAUX DE PROXIMITÉ

Mme la présidente . La parole est à M. Inaki Echaniz.

M. Inaki Echaniz . « Oloron-Sainte-Marie, sous-préfecture des Pyrénées-Atlantiques, capitale du Haut Béarn, bassin de vie de plus de 30 000 habitants, territoire rural et touristique entre montagne et océan, cherche médecins gériatres pour son hôpital de proximité. »

Madame la ministre de la santé, les élus locaux et les parlementaires doivent-ils se résoudre, voire se résigner, comme je viens de le faire, à relayer des petites annonces pour donner un avenir à leurs hôpitaux de proximité ?

Face aux secousses et aux incertitudes, dans ce qu'on appelle la France des sous-préfectures, nos hôpitaux de proximité tiennent bon grâce au dévouement du personnel médical et paramédical que je salue ici.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.)

Aujourd'hui cependant, ces territoires s'interrogent sur leur avenir. Il y a quelques semaines déjà, je vous ai alertée sur la fermeture du bloc opératoire tous les week-ends, tant il est difficile de trouver des médecins volontaires pour assurer les astreintes. Vous m'aviez alors répondu : « Le recours massif à l'intérim, dont le coût est significatif et les garanties de compétence limitées, n'est pas une solution pérenne. » Je vous le concède : 5 000 euros pour quarante-huit heures de garde, ça fait beaucoup. Faute de médecins – titulaires comme intérimaires –, le service de gériatrie d'Oloron-Sainte-Marie n'en risque pas moins de fermer ses portes.

Cette annonce intervient quelques jours à peine après celle de la fermeture de plusieurs services de la clinique de Pau, préfecture du département.

Que devons-nous répondre aux habitants et aux soignants qui, dans tous les territoires, s'interrogent sur la pérennité des prises en charge comme sur celle de leurs emplois – à Oloron, à Pau, dans tous les hôpitaux de proximité ? Alors que la proposition de loi transpartisane de notre collègue Guillaume Garot visant à mieux réguler l'installation des médecins généralistes *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe EcoS. – M. Stéphane Peu applaudit également)* sera examinée au Sénat le 11 juin, êtes-vous prête à encadrer réellement l'intérim hospitalier au profit d'une revalorisation de la rémunération des médecins et des professionnels de santé titulaires et afin de garantir un égal accès aux soins dans tout le territoire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Vous m'interrogez, monsieur le député, sur la situation du centre hospitalier d'Oloron-Sainte-Marie et sur celle de la polyclinique de Pau. Les députés Jean-François Mattei, David Habib et Josy Poueyto, comme l'ensemble des

parlementaires, m'ont également déjà alertée sur ce sujet.

M. Boris Vallaud . Certes, mais c'est le député Echaniz qui vous pose la question !

Mme Stéphanie Rist, ministre . Je me suis penchée sur cette question ; l'agence régionale de santé, surtout, y travaille. Le service de chirurgie de l'hôpital d'Oloron-Sainte-Marie, situé à trente minutes de Pau, ferme en effet le week-end. Le service de gériatrie y fait face à des difficultés. La polyclinique privée de Pau, quant à elle, rencontre des difficultés financières qui lui ont valu d'être placée en redressement judiciaire. L'agence régionale de santé se mobilise pour faire évoluer ses activités et, surtout, pour accompagner le mieux possible les salariés.

Pour maintenir un accès aux soins de qualité, il faut, dans les deux cas, adapter l'organisation des soins entre les établissements du territoire en vue d'une meilleure coopération. De nombreux rapports ont montré que la gradation des soins est ici la solution.

Sur le plan national, j'ai annoncé la semaine dernière un investissement de 6 milliards d'euros pour nos établissements de santé sur les dix prochaines années. En contrepartie, ils devront travailler à une meilleure coopération et à une meilleure intégration des groupements hospitaliers de territoire. Tous les rapports le montrent : une meilleure coopération améliore, partout, la prise en charge des patients. Voilà mon engagement, pour le Béarn comme pour le reste de la France.

M. Boris Vallaud . Nous ne sommes pas rassurés !

Mme la présidente . La parole est à M. Inaki Echaniz.

M. Inaki Echaniz . Sur l'intérim, vous ne m'avez pas répondu ; je vous invite néanmoins à Oloron-Sainte-Marie le 25 juin : une grande réunion publique vous donnera l'occasion de le faire devant la population et les soignants. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

Données clés

Auteur : [M. Iñaki Echaniz](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1593

Rubrique :

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2026